

Décision

Générale

colonial

Décision n° 794 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 794

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1965

Date de publication
17 mai 1965

Date du numéro
1 juillet 1965

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour deute aunsvet pour compter du 11 mai 1965 comme miliciens de 2° classe les recrues dont les noms suivent: Daoud Hassan Liban, Mle 3018 ; Ali Osman Cueldan Mle 3019: